



VERSAILLES

# Porchefontaine Conseil de quartier

**Conseil du mardi 19 mai 2015**

Etaient présents :

Présidente : Martine Schmit

Vice-président : Michel Lefèvre

Elu d'opposition : François Siméoni

Pierre Arnaud, Xavier Bloch, Alain Bonnaud, Antoine Brillaud, Michel Carré, Marie-Christine Claraz, David Crépy, Gabrielle de Wailly, Antoine Divan, Michèle Divan, Nicolas Etiévant, Francis Flamand, Nicolas Fouquet, Isabelle Lallemant, Marc Meyer, Monique Mirallès, André Montialoux, Catherine Mordant, Francis Naudin, Serge Piriou, Caroline Prouff, Isabelle Richard, Alain Roger, Chantal Simian, Renaud Anzieu suppléant d'Hélène Schutzenberger.

Etaient excusés :

Pierre-Jean Airaud, Valérie Chenuc, Laure Dispan de Floran, Stéphanie Lescar, Hélène Schutzenberger remplacée par Renaud Anzieu, Geneviève Sylvestre remplacée par Michèle Divan.

Egalement présentes : Emmanuelle Delhomme, Directrice de la Maison de Quartier, Marie-Jo Jacquey pour l'Echo des Nouettes.

## **1) Présentation des travaux d'aménagement du haut de la rue Yves Le Coz**

Le 6 juillet commenceront les travaux de voirie du haut de la rue Yves Le Coz qui doivent être terminés le 1<sup>er</sup> septembre.

La rue Yves le Coz, une rue significative :

- située en entrée de Ville et donc représentative de son image,
- rue à fort trafic (plus de 4.000 véhicules par jour en moyenne annuelle dans les deux sens dont plus de 250 poids lourds),
- rue sensible avec la présence d'un groupe scolaire école, du Centre Technique Municipal, d'entreprises privées importantes, de structures d'accueil municipal et départemental (Maison de quartier, centre maternel), des bureaux de l'Opievoy), ...
- rue en état de fatigue structurel et au profil géométrique inadapté.

Mairie de Versailles – Cabinet du Maire

Référence à rappeler : - Affaire suivie par : Martine SCHMIT et Michel LEFEVRE

Tél. : 01 30 97 80 12 - Fax : 01 30 97 80 11

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

[www.versailles.fr](http://www.versailles.fr)

Les enjeux : l'amélioration de

- l'esthétique de cette rue en entrée de ville
- du confort des usagers par un nouveau profilage de la chaussée
- de la sécurité en favorisant :
  - . les aménagements incitant à une restriction de vitesse (coussins berlinois)
  - . des avancées des quais bus et un positionnement des arrêts sur la voie de circulation
  - . une meilleure visibilité pour les piétons.

Constats :

Le plateau devant l'école a des pentes relativement douces. Un rampant de plateau ne peut en effet pas dépasser 10% de dénivelé, et pour les bus 7%.

Sur ce cas précis, pour des questions d'altimétrie, les rampants font moins de 7%. En dessous, techniquement, c'est sans effet. A l'époque de leur réalisation, les rampants ont été faits au mieux mais on se rend compte aujourd'hui qu'ils ne sont pas suffisamment dissuasifs.

Le projet :

*En haut de la rue*

- 5 places de stationnement maintenues
- suppression du plateau et création de coussins berlinois
- avancée du quai bus dans le sens de la montée : le bus s'arrêtera donc sur la rue
- mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite et installation d'une signalisation tricolore sonore
- avancées de trottoirs à l'angle de la rue du Foyer Versaillais de plus d'un mètre ce qui permettra aux piétons d'être mieux vus.

Les deux feux sont maintenus pour la résidence des Cisterciens.

Le plateau qui paraît aujourd'hui insuffisamment dissuasif est remplacé par quatre coussins berlinois en enrobé, c.a.d. intégrés dans la chaussée et disposés de part et d'autre du carrefour.

*Sur le tronçon entre la rue du Foyer Versaillais et le n° 145*

- suppression d'une place de stationnement au profit de la dépose minute au niveau de l'école qui sera ainsi allongée
- 13 places de stationnement maintenues
- avancée de trottoir (sécurité/visibilité piétons)
- avancée du quai bus dans le sens de la montée

*Sur le dernier tronçon, limite du pont*

- 2 places de stationnement supplémentaires seront créées (12 au lieu de 10 actuellement)
- avancées de trottoirs aux intersections.

Dates prévisionnelles des travaux :

- du 6 juillet au 31 août 2015 avec cinq phases conduisant à la mise en sens unique ou en impasse de portions de rues pendant des durées déterminées.

Déplacement des arrêts de bus après les travaux réalisés sur les trottoirs (donc à partir du 12 août puisque sont engagés les travaux sur la chaussée). Les arrêts de bus sont déplacés sur la rue Albert Sarraut.

Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens et la rénovation de l'éclairage public entre le pont SNCF et la rue Coste sont prévus du 15 juillet au 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Les travaux de rénovation de la voirie de la deuxième partie de la rue Yves le Coz seront réalisés en juillet 2016.

#### Questions/réponses et remarques du Conseil

- 1) Les installations de chantiers seront implantées sur la voie qui conduit au CTM et sur quelques places de stationnement de la rue.
- 2) Inquiétudes sur la circulation en bas de la rue Albert Sarraut pendant les travaux. Ne faut-il pas neutraliser la place de livraison pour ne pas gêner le bus ?
- 3) Comment intégrer la végétalisation de l'entrée de ville en haut de la rue Yves le Coz ? Des jardinières ne sont pas implantables partout, notamment en raison de la présence de réseaux électriques souterrains. Il faut également respecter une largeur minimum de trottoir (1,40 m)
- 4) Zone 30 : sur le projet présenté, la limitation à 30 km/h est prise par voie d'arrêt, notamment devant l'école et sur les coussins berlinois.
- 5) Les coussins berlinois ont été enlevés rue Rémont suite aux plaintes de riverains : il faut savoir que les coussins posés sont en effet bruyants et que le plateau situé rue Yves le Coz devant l'école génère des vibrations dénoncées par un riverain.
- 6) Passage piétons en haut de la rue Yves le Coz : il avait été déplacé pour des raisons de sécurité. Le projet présenté le remet à une place dangereuse car les voitures venant de la rue du Pont Colbert ne voient pas les piétons. Pourquoi ne pas ramener le passage-piétons au niveau du feu des Cisterciens ? Réponse partielle : On peut craindre que les piétons ne l'utilisent pas. Le projet raccourcit la distance en plaçant des avancées de trottoirs mais on peut le replacer au niveau initial. Est évoquée l'implantation d'un radar de feu, beaucoup de voitures brûlant le feu rouge du haut de la rue.

Le Conseil remercie Monsieur Lhermitte pour cette présentation et les explications données.

Les commissions « voirie et circulation » et « environnement et espaces verts » qui sont concernées par le projet sont appelées à remettre leurs remarques avant le 15 juin. Les plans des projets sont remis au conseil.

Les délais étant brefs avant la réalisation des travaux, Martine Schmit suggère que les commissions se divisent en deux groupes afin que le projet concernant le parking sports/chapiteau puisse être présenté, avec le projet de la rue Yves le Coz, lors du conseil de quartier du 29 juin.

## **2) Interventions de Monsieur Jacquinet, Commissaire de police de Versailles, Viroflay, Vélizy, et de Thierry Voitellier, Maire-Adjoint délégué aux Affaires générales et à la Sécurité**

Monsieur Jacquinet souhaitait depuis longtemps intervenir à propos des problèmes d'insécurité dans le quartier. Il rappelle que Porchefontaine est un quartier paisible où l'esprit village existe et qui travaille beaucoup en réseaux.

Des faits de délinquance se produisent, certes, mais moins que dans certains autres quartiers. Les vols de banquettes de voitures familiales étaient fréquents il y a quelque temps mais ont aujourd'hui quasiment disparu.

Actuellement on constate des vols à la fausse qualité et des cambriolages. Cependant les cambriolages sont moins nombreux cette année que les années précédentes. Depuis trois ans, un groupe d'enquête sur les cambriolages a été créé. Plusieurs vols ont été élucidés et des cambrioleurs envoyés en prison. Le commissariat de police de Versailles a arrêté les deux bandes de voleurs de sièges et plusieurs cambrioleurs. Il est à noter que des habitants du quartier se sont portés partie civile dans ces affaires.

La police a affiné le maillage sur la voie publique et repéré les habitudes de vols (nombreux vols entre 17 h et 20 h d'où la nécessité de fermer les portes à clé). Les vols les plus fréquents sont le fait d'individus qui agissent sans préméditation et foncent pour profiter d'une occasion.

Les vols à la fausse qualité. Le scénario est le suivant :

Une personne sonne chez une personne très âgée, se présentant comme employé EDF, GDF... Deux policiers sonnent ensuite à la porte et dénoncent le voleur. La victime montre les cachettes et se fait voler. Un vol a ainsi été commis le 19 mai et les faux policiers ont demandé à la victime de ne pas appeler la police.

Il est important de sensibiliser les personnes très âgées de notre entourage, plutôt confiantes dans les institutions. Des dépliants sont mis à disposition (au format PDF également). La démarche de sensibilisation amène les seniors à déjouer les tentatives de vols.

Les règles sont simples : ne pas ouvrir et **appeler le 17**. Le 17 n'est plus seulement destiné à intervenir en cas d'urgence mais c'est aussi une plateforme téléphonique qui peut recevoir des informations sur les comportements suspects (personne suspecte semblant faire des rondes, se cachant...). Une patrouille sera dépêchée aussitôt.

Le délai d'intervention d'une patrouille est de 9 minutes. Il ne faut pas oublier qu'à la différence des pompiers qui doivent sortir de leur caserne, une patrouille de police peut se trouver dans les parages et intervenir rapidement.

Il n'existe pas d'astuce pour reconnaître un faux policier, il faut appeler le 17 qui sait géo-localiser ses patrouilles. **La carte de police est une carte au format carte de crédit** avec une puce.

Autre risque : de fausses entreprises qui proposent des devis sans papier à en-tête et encaissent une avance sur devis. Il est possible dans ce cas d'appeler le 17.

La commission seniors intervient pour proposer de mettre en place, avec la Maison de Quartier, des saynètes pour aider les personnes âgées à se préparer à ce type de rencontres. Le Commissaire Jacquinet précise qu'il peut donner des scénarios.

Cambriolages :

Plusieurs membres du Conseil appartiennent au réseau des Voisins Vigilants. Monsieur Jacquinet est en train de développer avec Monsieur Voitellier un dispositif appelé « Participation Citoyenne ». Ce dispositif a besoin des informations échangées entre Voisins Vigilants pour mieux connecter les quartiers avec la ville. Monsieur Jacquinet indique qu'il a besoin de savoir avec quels interlocuteurs il va développer ces relations.

Des messages peuvent également être transmis à [thierry.voitellier@versailles.fr](mailto:thierry.voitellier@versailles.fr). Dans l'urgence, il faut toujours appeler le 17.

Sur le site de l'écho des Nouettes, seront rappelées les consignes et présenté le dépliant sur la sécurité.

Thierry Voitellier rappelle que pendant l'année est mise en place l'opération Tranquillité Vacances qu'on peut contacter facilement à la mairie. Un système de vidéo-protection est développé au niveau de Versailles Grand Parc. Des agents ASVP interviennent sur le terrain et repèrent les comportements anormaux.

Une cinquantaine de nouvelles caméras vont être installées. Toutes les entrées de la ville et les changements de quartier sont surveillés. La durée légale de sauvegarde des bandes est de 10 jours.

A Porchefontaine, 4 caméras sont installées. La ville, déjà équipée de 50 caméras, va en installer une cinquantaine de plus dans les prochains mois, afin de lutter contre la délinquance.

Les polices nationales et municipales sont complémentaires.

Les missions du commissariat, qui sont d'abord des missions de proximité, sont les suivantes :

- 1) Les interventions au service de la population en réponse aux appels Police-Secours (appels 17)
- 2) La prévention et la dissuasion de la petite et moyenne délinquance par une présence active et visible sur la voie publique (patrouilles quotidiennes, patrouilles dans le cadre de l'opération tranquillité vacances, dans le cadre du réseau de Citoyens Vigilants, etc. )
- 3) Les enquêtes suite aux dépôts de plaintes des victimes (enquêteurs)
- 4) L'encadrement des événements importants sur la voie publique (manifestations ...)
- 5) La lutte contre l'insécurité routière

Le Commissaire Jacquinet précise ses priorités locales de lutte contre la délinquance :

- 1) La lutte contre les violences, les vols avec violence
- 2) La lutte contre les cambriolages
- 3) La lutte contre les usages et les trafics de stupéfiants
- 4) La lutte contre les vols de vélos
- 5) La lutte contre les vols de voitures et leurs accessoires (sièges, GPS ...)

Les ASVP quant à eux s'occupent en priorité des stationnements gênants et non payés. Ils sont également sur le terrain pour repérer les comportements anormaux.

La police municipale s'occupe de la tranquillité publique.

La police nationale s'occupe du maintien de l'ordre et dispose d'une police équestre qui circule en priorité dans le quartier de Porchefontaine.

La brigade équestre de la ville a été supprimée pour des raisons budgétaires. Les agents ont été réorientés vers des patrouilles à vélo dans les bois ou en ville. Les habitants vont plus spontanément vers eux.

Sont évoqués :

- le phénomène des trottinettes électriques ou des skateboards rapides. Il est précisé qu'ils ne doivent pas aller plus vite qu'un piéton. Les ASVP pourraient les arrêter pour les sensibiliser.

- les deux roues trop bruyants. Une réflexion est menée par la ville sur la pollution sonore et une réunion est prévue fin juin au niveau préfectoral et au niveau Versailles Grand Parc.

Les priorités de Monsieur Jacquinet à Versailles sont les cambriolages, les vols avec violence, les violences en général ou au sein du couple, les violences gratuites, et les trafics liés aux stupéfiants. Porchefontaine n'est pas la plaque tournante de Versailles mais tout le monde est concerné (tous milieux sociaux). Autre préoccupation : les vols de vélos (300 à 400 par an à Versailles), plutôt aux abords des gares. Les magistrats y sont aujourd'hui davantage sensibilisés.

Pour la ville, les priorités de la police municipale sont la sécurité des biens et la sécurité des personnes, l'alcool, le tapage nocturne.

Thierry Voitellier précise que les radars de feux rouges dépendent de la préfecture.

Le réseau Voisins Vigilants organise le 1<sup>er</sup> juillet à 20 h30 dans la salle Delavaud de la Maison de Quartier une réunion d'informations ouverte à tous sur la sécurité. Elle s'adresse tout particulièrement aux seniors.

Thierry Voitellier rappelle qu'il est également en charge de la gestion des pompiers, des cimetières, des élections, du bureau militaire, du recensement.

### 3) Compte-rendu du dernier conseil de quartier

Adopté à l'unanimité.

### 4) Travaux des commissions du Conseil

Des membres des commissions Voierie et Espaces Verts se sont réunis le 7 mai sur la question du réaménagement du parking du chapiteau de Porchefontaine. Ils ont pu échanger avec les services et le paysagiste de la Ville. Une seconde réunion est à prévoir avant le 15 juin. 165 places seront créées. Une partie du jardin derrière les vestiaires est récupérée. Le parking sera refait cet été et dans un deuxième temps, un aménagement paysager sera réalisé sur la rue.

La commission Personnes Agées s'est réunie pour parler des problèmes de sécurité. Un document pourrait être distribué par l'intermédiaire des commerçants et des services proches des seniors. Une conférence peut être organisée par la Police Nationale. La commission a envisagé une petite pièce de théâtre mise en scène par des associations de la Maison de Quartier.

Pierre Arnaud a travaillé avec la SNCF. Début juin, visite des aménagements de talus à Viroflay. Réunion prochaine avec des interlocuteurs de la SNCF pour les problèmes de bruit et d'aménagement.

La commission environnement a écrit afin d'obtenir un interlocuteur pour connaître l'application des normes de circulation des hélicoptères.

Le conseil de quartier doit donner son avis pour installer un arrêt de bus « Porchefontaine » sur la ligne 23 qui relie Versailles à Vélizy.

Projets pour le quartier présentés au maire

- dénomination du jardin de la poste en hommage à Pierre Becquet
- signalisation au-dessus de la porte d'entrée pour mieux signaler le jardin
- présentation d'un projet de réaménagement du square Lamôme. La commission Espaces Verts a évoqué le fait de créer un vrai cœur de village entre la rue Coste et le square Lamôme. Projet important qui sera celui du conseil de quartier pour cette mandature
- amélioration du chemin de la Sablière qui relie le chemin du Cordon à Viroflay.

### 5) Comptes-rendus des permanences

Compte rendu du 11 avril :

Première permanence tenue au café "86 onycoz".

Sujets ont été abordés :

- Aménagement de la rue Yves le Coz (Pierre Arnaud et Antoine Divan) :
  - position du passage-piétons du carrefour avec la rue du pont Colbert. "Chaque jour des personnes manquent de se faire renverser" : soit ramener le passage-piétons au second feu (entrée cisterciens) avec pose de barrières en continu le long du carrefour pour canaliser les gens, soit neutraliser une file rue du Pont Colbert dès l'entrée de ville pour protéger le passage-piétons.

- carrefour Célestins-Le Coz : point singulier du quartier avec l'église, en face une boulangerie très fréquentée. Un certain danger à la traversée piétonne. Par un choix astucieux de revêtements et d'aménagement de surface (mobilier, jardinières) on pourrait à la fois mettre en valeur ce carrefour et le parvis de l'église, et en même temps pousser l'automobiliste à lever le pied spontanément.
- Plaque de fer sur une ouverture de voirie face au 54 rue Jean de la Fontaine : "depuis un an", la riveraine se plaint du bruit ; invitée à appeler directement les services techniques.

Samedi 9 mai : (Alain Bonnaud et Alain Roger)

Sujet du nouveau stop de la rue Yves Le Coz : cet aménagement a été réalisé à la suite de plaintes répétées de riverains. Il ne semble pas complètement satisfaisant, notamment au niveau du bruit.

## 6) Informations - Questions diverses :

Visite très intéressante du Centre Technique Municipal effectuée par des membres du Conseil.

La boulangerie de la rue Albert Sarraut devrait rouvrir prochainement, la signature de la vente étant prévue en fin de mois.

Bureau de poste : à notre demande, la responsable des relations institutionnelles de la Poste, interrogée par le Cabinet du Maire, précise que le bureau de poste de Porchefontaine sera effectivement fermé provisoirement pour 15 jours (à compter du mardi 12 mai) en raison d'un manque d'effectifs (congé maladie, accident corporel de la responsable..). La Poste n'a pas plus le nombre de « volants » disponibles pour assurer l'ensemble des remplacements. Une information a dû être apposée sur le bureau de poste.

Fin du conseil à 23 h 15

Dernier conseil avant l'été : lundi 29 juin.